



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique familiale

Question écrite n° 65342

Texte de la question

M Andre Santini rappelle a M le secretaire d'Etat a la famille, aux personnes agees et aux rapatries que l'annee 1994 sera l'annee internationale de la famille. De nombreux pays ont constitue un comite national pour organiser des manifestations en vue de celebrer cette annee ; une coordination existe avec un secretariat base a Vienne dans le cadre de l'ONU. Il lui serait reconnaissant de bien vouloir l'informer des modalites d'organisation mises en place en France et des moyens offerts aux mouvements familiaux pour leur permettre de s'associer a la preparation et a la realisation de cette annee internationale de la famille.

Texte de la réponse

Reponse. - Conscient de l'importance de la place et du role de la famille dans notre societe, le Gouvernement est tres attache a ce que, dans le cadre de sa politique familiale, la France soit presente lors des manifestations qui se derouleront a l'occasion de l'annee internationale de la famille qui aura lieu en 1994. La preparation des manifestations qui seront organisees par notre pays associera, aux cotes des pouvoirs publics, les mouvements familiaux nationaux, en particulier au sein d'un comite national de coordination dont la mise en place se fera prochainement.

Données clés

Auteur : [M. Santini Andre](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65342

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

Ministère attributaire : famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 décembre 1992, page 5605